



Déclaration liminaire Comité départemental d'action sociale du 13/09/2022

Madame la présidente,

Nous nous réunissons ce jour pour faire un point sur les crédits d'action locale 2022, les actions à venir, la restauration ainsi que le « FIL ».

On peut reconnaître le professionnalisme, l'investissement et l'efficacité de tous les acteurs de l'action sociale ainsi que de la prévention dans le département de la Moselle.

Cependant, pour la CGT, l'action sociale va au-delà des crédits d'action locaux.

Nous dénonçons une nouvelle fois :

– la réorganisation du réseau des délégations d'action sociale qui est le résultat d'une politique sociale qui a choisi de délaissé l'action sociale départementale, pour des raisons purement budgétaires, plongeant au passage l'ensemble des agents des délégations dans la difficulté.

– la vente de 14 des 23 résidences EPAF. Maintenant que le parc est vieillissant, on le liquide. Il y avait bien une volonté délibérée de mettre ce pan de l'action sociale en difficulté, quand d'autres ministères comme celui de la Défense, ont fait le choix de le conserver dans leur giron.

– La suppression de restaurants administratifs au profit de la carte Apétitz qui devient un complément de pouvoir d'achat. C'est bien la convivialité entre collègues, qui est atteinte dans ces structures, à chacun de se débrouiller désormais, entre sandwiches et gamelles ... La restauration est le premier poste du budget d'action sociale, et constitue une priorité pour les personnels de nos ministères, car elle est un élément essentiel d'équilibre et de bien-être. La pause déjeuner doit d'être un moment de convivialité et de détente, dans des locaux adaptés, à un prix raisonnable et répondant aux normes qualitatives de santé publique. C'est tout ce que nous demandons dans cette période pour la restauration de Hayange dont les personnels disposent de la carte Apétitz depuis peu. Pour Hayange, la CGT demande une étude préalable pour remettre en fonction le restaurant administratif ainsi que l'embauche du personnel nécessaire.

Nous demandons également dès à présent une politique claire de l'administration visant à soutenir les restaurants administratifs de la Moselle et favoriser leur accès.

Combien de collègues mosellans au 1^{er} septembre vont devoir faire 10, 20, 30 voire 40 km de plus pour aller travailler ?

Avec l'augmentation du pétrole, les abonnements des transports publics vont encore augmenter. La prise en charge à minima de 50 % (le strict minimum légal) de nos frais d'abonnement de transport est insuffisant. En effet, 100 % du coût pour travailler doit être pris en charge par l'employeur. Les collègues ne maîtrisent pas la hausse du foncier dans le département et les fermetures de services leur imposant d'effectuer toujours plus de kilomètres.

Pour dénoncer cette politique, la CGT propose plusieurs temps forts en septembre. Outre des initiatives locales et professionnelles, une journée d'action nationale est organisée le 22 septembre pour exiger des moyens pour la santé. De plus, le 29 septembre sera une journée de grève interprofessionnelle actifs-retraités pour exiger des hausses de salaires, des pensions et de véritables mesures pour le pouvoir d'achat.

LA CGT SERA TOUJOURS PRÉSENTE AUX CÔTÉS DES AGENTS ET CONTINUERA À FAIRE DES PROPOSITIONS POUR AMÉLIORER L'ACTION SOCIALE.